



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du mardi 19 décembre 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

Date de la convocation
11 décembre 2017

Date d'affichage
11 décembre 2017

Objet de la délibération
*Direction des finances –
Service financier – Décision
modificative n°2*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf décembre deux mille dix-sept, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, BESSET Monique, LAUNAY Michel, SOLDANO Florence, CHEVROT Régis, LUNGERI Carine, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, LACOURTE Gérard, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

Aucune

Absents :

MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal peut modifier le budget de la commune par décision modificative, c'est-à-dire autoriser de nouvelles dépenses et recettes, à tout moment, jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique. Toute décision modificative doit respecter la règle de l'équilibre budgétaire : toute dépense nouvelle doit être compensée par une recette nouvelle ou par la diminution d'une autre dépense.

Ces décisions modificatives doivent être votées :

- avant le 31 décembre de l'année pour la section d'investissement
- jusqu'au 21 janvier de l'année n+1 pour la section de fonctionnement.

En effet, la journée complémentaire (mois de janvier) permet de régler les dépenses de fonctionnement engagées avant le 31 décembre. Dans cette même période, il est possible d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation des opérations de fonctionnement et les opérations d'ordre.

Cette décision modificative n°2 concerne :

- l'inscription d'un sponsor ;
- l'annulation d'un titre de 2016 à la demande de la trésorerie ;
- divers remboursements suite à des dégrèvements de fiscalité.

Section de fonctionnement

Recettes		Dépenses	
<u>Chapitre 73</u>		<u>Chapitre 011</u>	
01 compte 7388	⇒ + 25 205 €	024 compte 6232	⇒ + 800 €
<u>Chapitre 75</u>		<u>Chapitre 014</u>	
024 compte 758	⇒ + 800 €	01 compte 7391171	⇒ + 825 €
		01 compte 739118	⇒ + 19 710 €
		01 compte 73928	⇒ + 1 070 €
		<u>Chapitre 67</u>	
		01 compte 673	⇒ + 3 600 €
TOTAL RECETTES : + 26 005 €		TOTAL DEPENSES : + 26 005 €	

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2313-1 ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

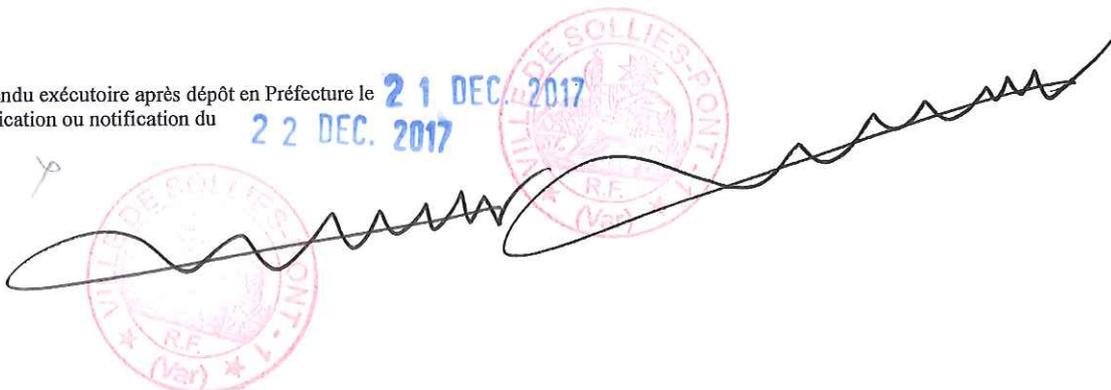
à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°2

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **21 DEC. 2017**
et publication ou notification du **22 DEC. 2017**



The image shows a large, stylized handwritten signature in black ink that spans across the bottom of the page. Below the signature, there are two circular official stamps in red ink. The stamps contain the text 'MUNICIPALITE DE SOLLIES-PONT' and 'R.F. (Var)'. The date '21 DEC. 2017' is stamped in blue ink above the signature, and '22 DEC. 2017' is stamped in blue ink below it.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SOLLIES-PONT

Numéro SIRET : 218 301 307 00144

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SOLLIES PONT

M14

Décision Modificative n°2

voté par nature

Année 2017

Sommaire

p. 04	I. Informations générales
p. 04	B - Modalités de vote du budget
p. 05	II. Présentation générale du budget
p. 05	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 06	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p. 07	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 08	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 09	B2 - Balance générale du budget - Recettes
p. 10	III. Vote du budget
p. 10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p. 13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p. 15	IV. Annexes
p. 15	A - Eléments du bilan
p. 15	A1 - Présentation croisée par fonction
p. 19	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
p. 21	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
p. 21	D2 - Arrêté et signatures

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

I – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	800,00		800,00
014	Atténuation de produits	21 605,00		21 605,00
67	Charges exceptionnelles	3 600,00	0,00	3 600,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	26 005,00	0,00	26 005,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 005,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communes urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
73	Impôts et taxes	25 205,00		25 205,00
75	Autres produits de gestion courante	800,00		800,00
Recettes de fonctionnement – Total		26 005,00	0,00	26 005,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 005,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre séni-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée ;
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		2 150 707,00	800,00	800,00
011	Charges à caractère général			
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	317 930,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	42 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 950,00	0,00	0,00
60622	Carburants	46 450,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	285 493,00	0,00	0,00
60628	Autres Fourm. non stockées	104 279,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	26 933,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit Equip.	74 362,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	114 355,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	11 660,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 428,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, K7 (Bib., Méd.)	3 400,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	28 014,00	0,00	0,00
611	Contrat de presta. de services	51 130,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	68 440,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	53 380,00	0,00	0,00
615231	Voies	112 395,00	0,00	0,00
615232	Réseaux	44 160,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	30 020,00	0,00	0,00
61558	Entretien réparat. autr. fournit	19 930,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	113 315,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	67 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 890,00	0,00	0,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	8 050,00	0,00	0,00
6184	Vers. à des Org. de formation	27 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	39 410,00	0,00	0,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	3 490,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 720,00	0,00	0,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	70 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	15 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	33 692,00	800,00	800,00
6237	Publications	16 085,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 010,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 490,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	27 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	76 100,00	0,00	0,00
627	Serv. bancaires et assimilés	2 900,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 230,00	0,00	0,00
62876	Au GFP de rattachement	4 100,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	5 400,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 878,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	122,00	0,00	0,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00
637	Aut. Imp. Tx. & Vers. Ass. (Aut. Org.)	2 116,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 220 978,00	0,00	0,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	24 985,00	0,00	0,00
6336	Cot. Cent. Nat. Cent. Gest. de FPT	114 380,00	0,00	0,00
6338	Aut. Imp. Tx. & Vers. Ass. sur Rém.	14 850,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	3 764 433,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	213 400,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	971 470,00	0,00	0,00
64131	Rémunération	1 012 710,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	71 580,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	226 200,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	975 680,00	0,00	0,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	1 316 710,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	79 240,00	0,00	0,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	225 000,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	21 000,00	0,00	0,00
6474	Vers. aux autres oeuvres Soc.	175 340,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	169 200,00	21 605,00	21 605,00
7391171	Degrev.tax.fonc.prop.non.bat A	900,00	825,00	825,00
739118	Autres revertst fiscalité	0,00	19 710,00	19 710,00
739223	Fonds péré. res Com & interco	168 300,00	0,00	0,00
73928	Autres	0,00	1 070,00	1 070,00
65	Autres charges de gestion courante	1 239 070,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	165 900,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	100,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	6 970,00	0,00	0,00
6534	Cot. de S.S - part patronale	11 900,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	431 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	83 500,00	0,00	0,00
6556	Ind. de logement aux Instit.	1 000,00	0,00	0,00
6558	Autres Cont. obligatoires	152 000,00	0,00	0,00
657362	CCAS	264 000,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	95 000,00	0,00	0,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	12 700,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 779 955,00	22 405,00	22 405,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	307 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	304 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts rattachemnt des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	3 600,00	3 600,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	1 000,00	3 600,00	3 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		13 088 455,00	26 005,00	26 005,00
023	Virement à la section d'investissement	1 321 744,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	407 180,00	0,00	0,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	398 280,00	0,00	0,00
6862	Dot.Amort.des Ch. Fin. à Rép.	8 900,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 728 924,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 728 924,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 817 379,00	26 005,00	26 005,00
			+
		RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
			+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
			=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 005,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	1 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D.F. 040 = R 040 ;
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières (telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	175 000,00	0,00	0,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	175 000,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 059 400,00	0,00	0,00
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	4 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	6 000,00	0,00	0,00
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	11 000,00	0,00	0,00
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	385 000,00	0,00	0,00
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	500 000,00	0,00	0,00
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	122 000,00	0,00	0,00
70873	par les C.C.A.S.	8 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	20 400,00	0,00	0,00
7088	Aut.Prod.Act. Ann.(Ab.Vent.Ouv)	3 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 756 700,00	25 205,00	25 205,00
73111	Taxes foncières & d'habitation	6 602 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 308 700,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	30 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	22 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur conso finale d'élect	270 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locale publicité exter	112 000,00	0,00	0,00
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	400 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	12 000,00	25 205,00	25 205,00
74	Dotations et participations	3 143 750,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	1 201 000,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	550 000,00	0,00	0,00
74127	Dotat°nat°nale de péréquation	272 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 500,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	44 000,00	0,00	0,00
74718	Autres	37 000,00	0,00	0,00
7472	Régions	6 600,00	0,00	0,00
7473	Départements	2 000,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	1 150,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	49 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	649 000,00	0,00	0,00
748314	Dot° unique des compensations	6 500,00	0,00	0,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	23 500,00	0,00	0,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	286 500,00	0,00	0,00
7485	Dotation titres securises	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 000,87	800,00	800,00
752	Revenus des immeubles	30 500,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de Gest. courante	23 500,87	800,00	800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		13 188 850,87	26 005,00	26 005,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 330,00	0,00	0,00
7788	Produits except divers	21 330,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	78 110,00	0,00	0,00
7815	Rep.Prov.Risk.Ch. Fonct. Cour.	78 110,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 288 290,87	26 005,00	26 005,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	325 620,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	305 000,00	0,00	0,00
777	Quote part subvention inv.	20 620,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		325 620,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	13 613 910,87	26 005,00	26 005,00
--	----------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 005,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée générale uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre RR 042 et DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif ;

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Depenses réelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
Equip non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00					
Depenses d'ordre	0,00					
Total dépenses de l'exercice	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	25 205,00		800,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	25 205,00		800,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	25 205,00		800,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	25 205,00		800,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (groupements ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		AI

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT					
... DEPENSES					
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT					
... DEPENSES					
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00

RECETTES					
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses de fonctionnement	25 205,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses réelles	25 205,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	21 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	25 205,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles	25 205,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Autres produits de gestion courante	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	25 205,00	800,00	0,00	0,00	26 005,00
		25 205,00	800,00	0,00	0,00	26 005,00
011	Charges à caractère général	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00
014	Atténuation de produits	21 605,00	0,00	0,00	0,00	21 605,00
67	Charges exceptionnelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	25 205,00	800,00	0,00	0,00	26 005,00
		25 205,00	800,00	0,00	0,00	26 005,00
73	Impôts et taxes	25 205,00	0,00	0,00	0,00	25 205,00
75	Autres produits de gestion couran	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	Sous fonction 02							Sous fonction 04		
		020 Administratif général collectif	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Informaticien, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents 32
 Nombre de suffrages exprimés 32

VOTES:
 Pour 32
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 11/12/2017

Présenté par M. M. RAVINAL Adjointe
 A SOLUÉA-PONT le 19/12/2017

Le ... (1),
 Délibéré par ... (2), réuni en session ordinaire

A SOLUÉA-PONT le 19/12/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication le ...

A ... le ...

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Conseil Municipal	Signatures	Conseil Municipal	Signatures
GARRON André		BIAU Joël	
COIQUAULT Jean-Pierre		CREMADES Laurence	
DUPONT Thierry		DELGADO Alexandra	
LAURERI Philippe		BESSET Monique	
RAVINAL Danièle		TREQUATTRINI Pascale	
BOUBEKER Patrick		BELTRA Sandrine	
LAKS Joëlle		GANDIN Frédéric	
CAPELA Marie-Pierre		CHAOUCHE Darel	
GOTTA SMADJA Marie-Aurore		LAUNAY Michel	
FOUCOU Roseline		SOLDANO Florence	
RE Daniel		CHEVROT Régis	
BORELLI Huguette		GRISOLLE René	
PICOT Joël		MAIRESSE Aude	
ZUCK Bernard		MANDON-BONHOMME Céline	
LE TALLEC Jean-Claude		LUNGERI Carine	
BERTRAND Huguette		MAESTRACCI Sylvie	
		LACOURTE Gérard	

